
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 11 mars 2025 à 19 h 30

Présents : Bosson Hervé, Degenève Patrick, Hominal Francis, Gaillard Laurent, Charrat Michel, Von Arx-Dupraz Chantal, Dupraz Isabelle, Bisetti Mélodie, Ruhin Marie-Luce, Morandi Loris, Detraz Laurent, Chiappani Mylène.

Excusés : Bosson Jean-François (a donné procuration à Laurent Detraz), Gardrinier Jennyfer, Julienne Marcel (a donné procuration à Michel Charrat).

Absent :

Secrétaire de séance : Francis Hominal.

Validation du compte-rendu de février.

Urbanisme

Demandes d'urbanisme :

- DP ESTOINA BORDILLON Juvenal, 15 route de Sur Vuan : construction carport et pose d'une clôture. Avis favorable.
 - DP POMEL Mireille, 1110 route Santadronne, division de parcelle. Avis favorable.
 - DP VVElect, pour GAILLARD Laurent, 1470 route du Plâne, pose de panneaux photovoltaïques. Avis favorable.
-

Vente maison Smiesko

Depuis quelques semaines les agences chargées de la vente de la maison ont des visites. L'agence IAD a eu une proposition à 255 000 €. Suivant l'avis des domaines estimé à 285 000 €, nous pouvons la vendre à plus ou moins 10 %.

La proposition est acceptée par le conseil municipal : POUR 13 voix CONTRE 0 ABSTENTION 1 voix.

Courrier habitants de la Saudagnat

Nous avons reçu un courrier des habitants de la Saudagnat (Boëge) qui refusent l'accès au chalet noir situé sur la commune de St André depuis Boëge. Ce chalet vient d'être vendu et les propriétaires souhaitent emprunter le chemin de la Saudagnat qui est privé. La commune a délivré le dossier d'urbanisme avec la prescription suivante : « les travaux ne pourront être engagés seulement lorsque le chalet aura une desserte ». Les familles de la Saudagnat demandent un rendez-vous avec la mairie de St André. Le désenclavement du chalet est une procédure privée sur laquelle la commune de St André n'a pas d'avis à émettre.

Fiscalité

Messieurs Bosson et Detraz ont reçu en fin 2024 le Conseiller aux décideurs locaux, personne rattachée à la trésorerie de Bonneville et travaillant en collaboration avec les mairies. Il a informé que la capacité à financer pour St André diminue et la capacité de désendettement augmente. Si la commune souhaite réaliser de gros travaux, un prêt n'est pas recommandé. Il existe de potentiels leviers pour augmenter la fiscalité et a proposé une simulation de hausse des impôts, à savoir : majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de + 40 % sur le taux actuel, soit 10,79 % au lieu de 10,28 %, de 5 % sur le foncier bâti soit 21.83 % au lieu de 20.79 € et 5 % sur le foncier non bâti, soit 38.55 % au lieu de 36.71 %. Ce qui fera un supplément de 9648 € sur la totalité de la fiscalité. Le conseil municipal accepte la proposition. 13 voix POUR et 1 voix contre.

La prochaine opération pour augmenter la trésorerie de la commune, sera de vérifier le classement des bâtiments existants sur la commune afin qu'il y ait équité entre les différents propriétaires.

La proposition de l'architecte mentionnant l'estimation de la réfection des façades de l'école, à savoir 277 200 % TTC est validé par les membres du conseil.

Sylv'ACCTES

Les Communautés de Communes des 4 Rivières et de la Vallée Verte ont adhéré en 2024 à l'association sylv'ACCTES dans le but d'élaborer en 2025 un projet sylvicole territorial. Cette association créée en 2015 a pour objet de soutenir la gestion forestière, préserver la biodiversité, la protection des paysages, la qualité des eaux. Elle subventionne les plantations, le suivi de l'entretien des forêts par le biais de financement des entreprises polluantes, des collectivités, des particuliers, des partenaires forestiers et associations de protection de la nature. Un projet sera présenté cet automne. Le montant de la cotisation est de 4000 € pour 3 ans pour les 2 territoires (à la charge des CCVV).

Forêt communale. Travaux 2025

Les travaux proposés par l'ONF lors de la réunion du mois dernier sont tous maintenus. Les travaux liés à la maintenance et aux plantations sont validés pour un montant de 16 888 € TTC dont la création d'une aire d'accueil, de loisirs et de travaux de sécurisation du public au lieu-dit « Les Vorziers » pour un montant de 4255 €. Il s'agit là d'une réalisation d'agrément et non de travaux forestiers. La table et les bancs qui seront installés vont être coupés à la scie mobile en présence des élèves des écoles de St André, Saxel et Boëge. Coût de la journée : 400 €.

Impasse des Meulières

Un état des lieux de l'impasse des Meulières a été demandé au géomètre à la suite de l'acquisition de la maison « Veuillet ». Il faut rencontrer les acquéreurs pour régulariser l'emprise de la route. Un arbre près de cette maison va tomber sur la route et casser les réseaux télécoms et fibre. Un devis a été demandé à l'entreprise Guigonnat pour le couper et le broyer en même temps. Travaux validés pour 1300 €.

Convention Paysalp

Nous avons reçu la nouvelle convention Paysalp dénommée « convention de valorisation patrimoniale » pour l'année 2025. Les actions prévues durant l'année :

- Mettre à jour les fiches sur la base de données Mémoire Alpine (www.memoire-alpine.com). Partir de ces fiches pour découvrir l'évolution de la commune grâce à des photos des siècles passés et d'aujourd'hui. Exposition des photos et impression de sets de table.
- Intervention pédagogique à l'école : découverte par l'élève du petit patrimoine autour de chez lui et recherche de témoignages. Exposition d'une carte de la commune avec photos du petit patrimoine bâti.

Le montant de la convention s'élève à 1500 €. A noter que cette année la participation annuelle de la commune à Paysalp (900 €) ne sera pas demandée. Tous les membres du conseil valident la nouvelle convention.

Prévisions budget

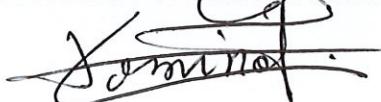
Plusieurs projets évoqués dans la mesure du cadre budgétaire :

- Hangar communal (devis Jolly déjà validé)
- Réfection du mur du cimetière. Demander à la mairie de Bogève qui l'a déjà fait ou à Pierre Bajulaz, quelles entreprises seraient susceptibles de pouvoir le faire. Un devis sera demandé à l'entreprise Degenève.
- Feux Curseille
- Chemin « Chez France Gave » à la Molière à remettre en état après le passage de tracteur pour sortir du bois.
- Toit appentis école de la Corbière.
- Etude du trottoir de la Corbière jusqu'à Chez Calendrier.
- Vente terrain Curseille.

Infos diverses

- Il faut nettoyer et curer le ruisseau de Curseille. En cas de crue, de nombreux détritus risquent de faire barrage. Contacter le SM3A pour avoir leur avis.
- Nous avons reçu une invitation de l'entreprise Paccard pour une visite des ateliers. Patrick et Francis sont intéressés.

Le secrétaire de séance, Francis Hominal



Le Maire, Jean-François Bosson

